



Les Travailleurs de la Pensée

POUR L'ÉPANOUISSEMENT DU POTENTIEL DES ENFANTS

Intergénérationnel et interculturel

CHARTRE

1. PRÉAMBULE

La charte ancre la philosophie de l'association et définit ses valeurs. Toute personne devenant membre de l'association a pris connaissance de la présente charte et y adhère sur une base volontaire. Chacun s'engage à respecter ces valeurs pour le bien-être des membres et des enfants.

Les enfants sont vivement encouragés à participer à la vie de l'association, qui met tout en œuvre pour leur en donner les moyens.

Chaque enfant compte comme membre de l'association, et à ce titre, peut faire entendre sa voix, avec l'aide de ses parents si besoin. Ces derniers s'y engagent.

2. NOTRE VISION

La vision des Travailleurs de la Pensée est celle d'une société paisible et harmonieuse, composée d'adultes qui reconnaissent l'enfant comme une personne ayant des droits, et qui, par des actes concrets, permettent à celui-ci d'être entendu et respecté dans ses choix. Tout enfant doit avoir un droit inaliénable de **jouer** et **de choisir ses apprentissages**. Nous voulons une société qui respecte et accompagne l'enfant dans l'épanouissement de son potentiel et de son intelligence, accompagné par ses parents avec bienveillance.

Enfants et parents enfin réunis.

3. NOS VALEURS

FAMILLE - DEVOIR DE PROTECTION

LIBERTÉ - ÉQUITÉ - RESPONSABILITÉ - SOLIDARITÉ

RESPECT - AUTONOMIE - CONFIANCE - CONSCIENCE

Ces valeurs sont promues et soutenues grâce à la coresponsabilité civile et parentale. Nous postulons que les enfants sont porteurs de ces valeurs dès leur naissance, il incombe donc aux adultes la responsabilité de les accompagner en faisant de leur mieux pour les préserver.

Les membres s'engagent à respecter ces valeurs qui sous-tendent la mission de l'association.

4. ESPACE D'APPRENTISSAGES LIBRES EN RÉSEAU

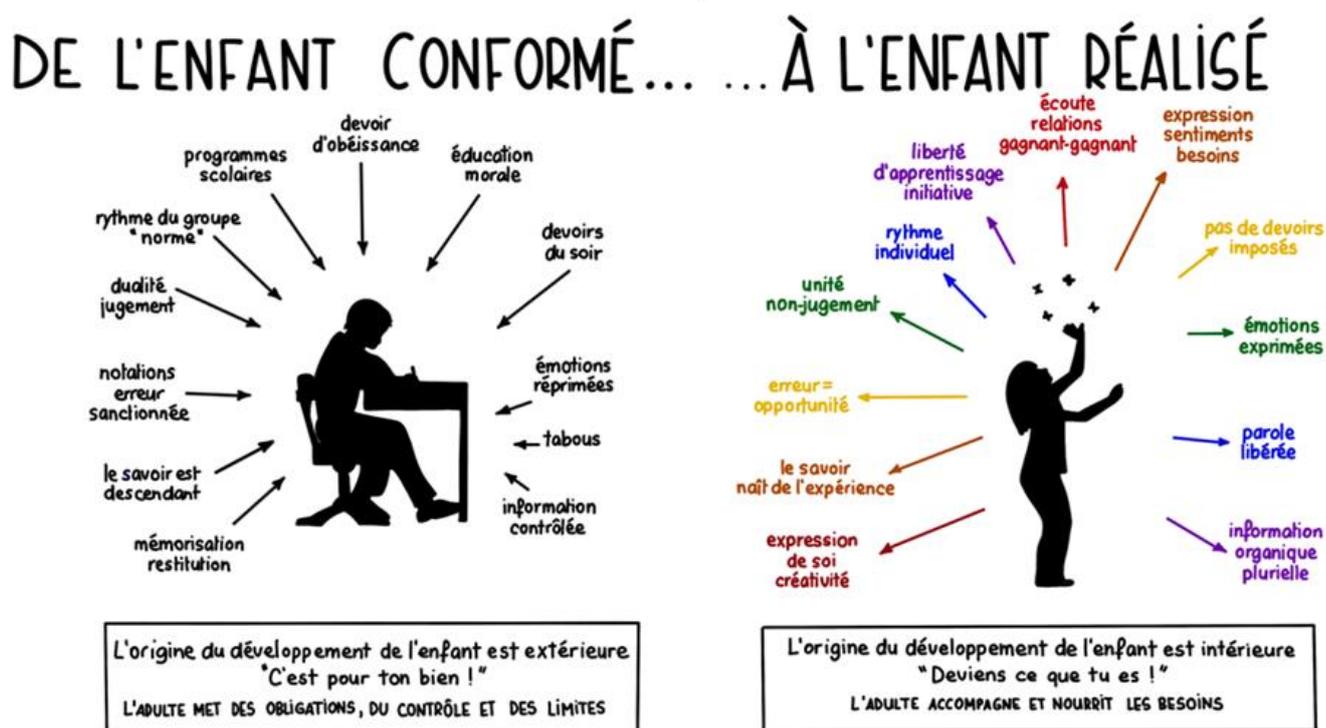
4.1 Définition

Le terme « **espace** » a été choisi car il représente l'ouverture, sans limite de murs. L'être humain apprend de tout, en tout temps, partout. Les lieux d'apprentissages sont divers et variés, et s'étendent au niveau romand.

Les « **apprentissages libres** » définissent que chez nous, c'est l'enfant qui choisit ses activités, tel que cela se fait dans un « Passeport Vacances », selon sa motivation et son élan naturel.

L'adage africain « **Il faut un village pour élever un enfant** », suggère une coopération et une interdépendance entre les adultes et les enfants. En créant le réseau, nous créons ce village.

Le réseau tend à accompagner **les enfants à se réaliser** et non à se conformer.



5. MISSIONS

La principale mission de l'association est d'offrir une diversité de choix et de moyens d'apprentissages, de connaissances et de compétences aux enfants et à leurs parents. Constitué dans ce but, l'espace d'apprentissages libres, via le Forum de l'association, assure la coordination entre ses membres qui sont en demande ou en offre.

L'association a également pour mission de

- **Œuvrer pour l'épanouissement du potentiel de l'enfant**
- **Promouvoir les apprentissages libres, selon la définition suivante :**
L'apprentissage est un ensemble de mécanismes menant à l'acquisition de savoir-faire, de savoirs ou de connaissances. Les apprentissages libres regroupent toutes les formes d'apprentissages, qu'ils soient formels ou informels, mais se déroulant dans le cadre d'une action volontaire de la part de l'apprenant, donc avec enthousiasme car sans contrainte.

- **Défendre les droits de l'enfant**
- **Défendre le droit des parents de prendre en charge l'instruction de leurs enfants**
- **Promouvoir la neurodiversité**
- **Promouvoir l'acquisition de connaissances, de savoirs et de compétences par l'apprentissage en liberté et hors cadre scolaire et sa reconnaissance**
- **La promotion de la coresponsabilité civile et parentale en matière d'éducation**
- **Contribuer à la recherche et à l'innovation en éducation**

6. LE RÉSEAU

Le réseau est intercantonal. Il regroupe des lieux et des personnes ayant des connaissances, des compétences et des savoirs à offrir aux enfants et à leurs parents.

6.1 L'engagement des parents

Les parents s'engagent pour et avec leurs enfants, et tendent à adopter une posture d'accompagnant, en toute bienveillance dans les apprentissages de leurs enfants. Ils s'engagent à faire de leur mieux pour leur permettre de choisir leurs activités, stages, cours, ateliers, formations, etc.

Les Travailleurs de la Pensée ainsi que tous leurs membres s'engagent comme coaches d'apprentissages et de vie auprès des enfants, et les soutiennent dans leur parcours.

6.2 L'engagement des personnes ressources (professionnels ou non)

Les personnes ressources sont celles qui offrent des services aux membres de la communauté, adhérant à nos principes et valeurs associatives, parents ou non. Ces services peuvent être payants ou non. D'autres moyens de trocs et d'échanges sont possibles et encouragés. La personne qui offre ses services est responsable de définir le moyen et les conditions de ceux-ci. L'association offre des possibilités de partenariat entre organisations. C'est pourquoi les personnes ressources ne sont pas autorisées à faire leur publicité sur le Forum, dans le but de servir leurs propres intérêts.

Si une organisation, une association ou une tierce personne souhaite accéder et profiter de notre réseau de parents pour ses projets, les demandes de partenariats doivent expressément être soumis au comité directeur en écrivant à contact@lestravailleursdelapensee.ch.

7. NOUS REJOINDRE

Toute personne souhaitant rejoindre l'association pour **nous soutenir, pour offrir des services, pour en demander, dans une démarche de participer à l'épanouissement du potentiel des enfants** doit s'inscrire via le formulaire d'adhésion de l'association www.lestravailleursdelapensee.ch et s'acquitter de la cotisation annuelle.

Une fois membre, vous pouvez publier vos offres de services (ateliers, cours, stage, etc) via notre plateforme de coordination, **Le Forum de l'association**. Les demandeurs peuvent également faire leur annonce dans la rubrique dédiée.

Pour rejoindre le forum, vous devez nous contacter via contact@lestravailleursdelapensee.ch en indiquant en sujet de votre mail « **Rejoindre le Forum** ». Un compte vous sera créé dans un délai d'une semaine. Vous recevrez un mail de confirmation et une invitation.

Les offres et demandes peuvent être publiées dans notre calendrier ou dans le sujet dédié. Ceux-ci sont sous votre responsabilité.

Les prix doivent rester modérés. Nous sommes une association, pas un centre de business. Nous rendons services aux autres, tout en restant conscients que chacun doit pouvoir vivre financièrement.

8. CONDITIONS

Le réseau est réservé aux membres de l'association, afin que celle-ci puisse assurer une bonne coordination, assumer financièrement les plateformes nécessaires à sa bonne conduite ainsi qu'être représentative des nouvelles valeurs éducatives et pédagogiques qu'elle promeut.

Les membres adhèrent de facto à la charte et à nos buts associatifs, disponibles dans le formulaire d'adhésion de notre site internet.

9. RÉSILIATION, LITIGES ET CONTENTIEUX

La charte est inhérente à l'adhésion. Elle prend fin avec la démission ou l'exclusion pour non-respect de celle-ci.

En cas de litige concernant l'interprétation ou l'application de cette présente charte, celui-ci est soumis à l'arbitrage du comité de l'association Les Travailleurs de la pensée.

Le droit suisse est applicable.

10. ACCEPTATION DE LA CHARTE

« J'affirme avoir lu et compris la présente charte et l'accepte. Je comprends que mon adhésion constitue un consentement de facto, c'est-à-dire que ce geste remplace ma signature. Je comprends que j'y adhère de plein gré et suis libre de quitter l'association en tout temps, selon les conditions définies dans les statuts. »